

rejeté

SÉNAT

le 18 novembre 1965.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

# PROJET DE LOI

## DE FINANCES

pour 1966

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en nouvelle lecture.*

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 18 novembre 1965.

*Le Président,*

Signé : Maurice BAYROU.

Voir les numéros :

**Assemblée Nationale :** (2<sup>e</sup> législ.) :

1<sup>re</sup> lecture : 1577 et annexes, 1588 (tomes I à III et annexes), 1589, 1594 (tomes I à XIX), 1596, 1606, 1609, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1628, 1629, 1631, 1632, 1633, 1634, 1636 et in-8° 423.

Commission mixte paritaire : 1673 (tomes I et II) et in-8°.

Nouvelle lecture : 1670, 1676 et in-8° 443.

**Sénat :**

1<sup>re</sup> lecture : 30, 31 (tomes I, II, III et annexes), 32 (tomes I à VII), 33 (tomes I à XI), 34 (tomes I à V), 35 (tomes I à IV), 36 et in-8° 14 (1965-1966).

Commission mixte paritaire : 61 (tomes I et II) (1965-1966) et in-8° 17 (1965-1966).

Nouvelle lecture : 71 et 72 (1965-1966).